

REGLEMENT DU TOURNOI NATIONAL DU MACONNAIS

SAMEDI 26 OCTOBRE 2019

Centre Omnisport de Mâcon, 389 Av. Du Maréchal de Lattre de Tassigny
71000 Mâcon

Article 1 : Date et modalités

La ligue de Bourgogne Franche-Comté Tennis de Table organise le Samedi 26 octobre 2019, un tournoi national ouvert à toutes les joueuses et tous les joueurs licenciés FFTT.

Le n° d'homologation du tournoi est :

Les joueurs et joueuses voulant participer au tournoi doivent être licenciés à la date du tournoi et être en conformité par rapport au certificat médical. Présentation obligatoire d'un justificatif de licenciation conformément à l'article II.606 des Règlements Administratifs, et éventuellement d'un certificat médical de « non contre indication à la pratique du tennis de table en compétition » si mention « sans pratique sportive » sur la licence, pour jouer dans les tableaux leur étant destinés.

Article 2 : Matériel

Le tournoi se déroulera à la Halle des Sports du Centre Omnisport de Mâcon :
389 Av. du Maréchal de Lattre de Tassigny, 71000 Mâcon.
30 tables seront installées pour la compétition.

Article 3 : Tableaux

Les tableaux suivants seront proposés.

Tableaux Mixtes

	<u>Tableaux</u>	<u>Prix d'inscription</u>	<u>Heure de début</u>
A	Toutes séries mixte	9 €	12h45
B	Toutes séries Dames	7 €	16h15
C	Handicap	9 €	14h55
D	Série 1100 à 1899 points	8 €	11h30
E	Série 800 à 1699 points	7 €	10h15
F	Série 800 à 1399 points	7 €	9h
G	Série 500 à 1199 points	7 €	11h30
H	Séries 500 à 999 points	7 €	14h15
I	Série 500 à 799 points	7 €	10h15
J	Série 500 à 599 points	7 €	9h

Les points pris en compte sont ceux du dernier classement national officiel.

Article 4 : Limitation

Chaque participant pourra s'inscrire au maximum dans **3 tableaux de simple**.

Article 5 : Participation des jeunes

Les jeunes joueurs ou joueuses, de benjamins à juniors, peuvent participer, sans aucun surclassement, au tournoi national du Mâconnais (conformément à l'article 9.3 du règlement médical fédéral).

Les poussins ne peuvent participer.

Article 6 : Déroulement sportif

La tenue sportive, ainsi que les chaussures de sport, sont de rigueur.

Le tournoi est régi par les règlements de la FFT et se déroulera sans interruption.

Toutes les parties se disputeront au meilleur des 5 manches.

Tous les tableaux se dérouleront de la façon suivante :

- Mise en poules de 3 joueurs
- Les 2 premiers de chaque poule seront qualifiés pour le tour suivant et placés dans un tableau à élimination directe.

Tableau C : Handicap.

- Tableau à élimination directe (32 joueurs maximum).
- +2 pts de handicap par tranche de 100 points de classement.
- 22 pts maximum au départ de la partie.
- 1 manche unique de 41 points (1 point d'écart à la fin).

Article 7 : Dispositions exceptionnelles

Les tableaux comprenant moins de 8 inscriptions pourront être annulés (sauf pour la série A, 16 joueurs au minimum).

Les participants pourront alors s'engager dans un autre tableau (si possible), soit, être remboursés du prix de l'engagement versé pour ce tableau.

Dans un tableau où le nombre d'inscrits est supérieur à 32, le Juge Arbitre se réserve le droit de ne qualifier qu'un seul joueur par poule, et ce afin d'éviter de terminer à une heure trop tardive.

Le nombre d'inscriptions est limité à 48 participants par tableau, **sauf tableau handicap à 32 joueurs**.

Article 8 : Arbitrage et Juge Arbitrage

L'arbitrage sera assuré et organisé par les participants pour les tableaux.

Le Juge Arbitre du tournoi sera **M. Gérard SICH**, ses décisions seront sans appel. Ses adjoints seront François CLEMENCET, André SEGUIN et Denis VERNICHON.

Article 9 : Dotation

Les 4 ou 8 meilleurs (selon nombre d'inscrits dans chaque tableau) de chaque tableau seront récompensés en lot, ou chèque ou bon d'achat suivant le tableau ci-après :

<u>RECOMPENSES</u>				
<u>Tableaux</u>	<u>Désignation</u>	<u>Vainqueurs</u>	<u>Finalistes</u>	<u>1/2 Finalistes</u>
A	Toutes séries	250 euros + coupe	125 euros	50 euros
B	Toutes séries dames	30 euros + coupe + Lot	10 euros + Lot	Lot
C	Handicap	150 euros + coupe	75 euros	40 euros
D	Série 1100 à 1899 points	80 euros + coupe	50 euros	30 euros
E	Série 800 à 1699 points	60 euros + coupe	30 euros	15 euros
F	Série 800 à 1399 points	40 euros + coupe	20 euros	Lot
G	Série 500 à 1199 points	30 euros + coupe	10 euros	Lot
H	Série 500 à 999 points	Coupe + Lot	Lot	Lot
I	Série 500 à 799 points	Coupe + Lot	Lot	Lot
J	Série 500 à 599 points	Coupe + Lot	Lot	Lot

Les organisateurs se réservent le droit de diminuer les récompenses en cas de nombre de participants insuffisants quelque soit le tableau.

Un challenge du club le plus représenté, permettra à ce dernier de remporter un Bon d'achat d'une valeur de 75€ (pour minimum 15 joueurs du même club*).

*En cas d'égalité entre 2 clubs, c'est le (ou la) plus jeune joueur (euses) inscrit qui fera remporter le bon d'achat à son club.

Article 10 : Pointage et forfait

Le pointage des joueurs se fera 1H00 avant l'heure officielle de début des tableaux, sauf pour les 1ers tableaux du jour, dans ce cas 30 minutes avant.

Le forfait pour non-présence à la table pourra être prononcé 10 minutes après le 1^{er} appel du joueur au micro, mais un deuxième appel sera effectué dans tous les cas.

Toutes inscriptions non excusées 24H avant la date du tournoi seront considérées comme dues.

Article 11 : Tirage au sort

Le Tirage au sort aura lieu le vendredi 25 octobre 2019 au siège de la ligue de Bourgogne-Franche-Comté, 48 bd de la Marne 21000 Dijon.

Article 12 : Balles

Les balles homologuées ITTF seront fournies par l'organisateur. Elles seront de couleur blanche, en plastique.

Article 13 : Responsabilités

La ligue de Bourgogne-Franche-Comté décline toute responsabilité en cas d'accident, perte ou vol pouvant se produire dans ou en dehors des installations sportives utilisées. L'accès aux aires de jeu est strictement réservé aux compétiteurs, arbitres et organisateurs.

Article 14 : Buvette

Une buvette très complète (sandwichs, gâteaux, sucreries, boissons diverses, etc.) sera à la disposition des joueurs et spectateurs durant toute la journée.

Article 15 : Résultats

Le tournoi sera géré avec le logiciel fédéral SPID-Déconnecté. Les résultats individuels seront pris en compte pour l'établissement des classements.

Article 16 : Engagements

Les inscriptions par courrier ou mail ou téléphone seront prises en compte au fur et à mesure de leurs arrivées. Le cachet de la poste ou la date de l'envoi de mail feront foi.

Les engagements, accompagnés du paiement (chèque à l'ordre de la LBFCTT), sont à faire parvenir pour le Mercredi 23 octobre 2019 dernier délai à :

Florent BECART
LBFCTT
48 bd de la Marne 21000 DIJON

Le paiement des inscriptions avant le début des tableaux est obligatoire.

Pour tout renseignement complémentaire et inscriptions, vous avez la possibilité de contacter Florent BECART par mail tournoi.lbfctt@gmail.com ou au 06 72 69 22 77

Article 17 : Accord

La participation au tournoi national du Mâconnais entraîne l'acceptation du présent règlement.

N'oubliez pas d'indiquer le numéro de licence pour tous les tableaux.

PRIERE DE JOINDRE LE REGLEMENT PAR CHEQUE AVEC LA PRESENTE
INSCRIPTION
A l'ordre de LBFCTT.

A envoyer à : Florent BECART, LBFCTT, 48 bd de la Marne 21000 DIJON
Ou par mail : tournoi.lbfctt@gmail.com

LE NUMERO DE LICENCE EST INDISPENSABLE
A L'ENREGISTREMENT DES ENGAGEMENTS.